



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale

AMBASSADE D'ITALIE À PARIS

CENTRO INTERSERVIZI AMMINISTRATIVI

PROCES VERBAL N° 3

Evaluation de l'Offre Technique

SEANCE PUBLIQUE ET SEANCE RESERVE'

Oggetto	ACQUISITION DU SERVICE DE SURVEILLANCE -ACCORD-CADRE pour les Représentations diplomatiques et consulaires italiennes à Paris
CIG	B4F64A5F03
Montant de l'appel d'offre	€ 470.000,00
Choix du contractant	Procédure négociée sans publication d'avis préalable- offre économiquement plus avantageuse
Modalità	TELEMATIQUE

ATTENDU

que, comme résumé dans le procès-verbal n° 1 du 27.1.2025, la Commission de sélection de l'appel d'offre, réunie en séance publique, a procédé à la vérification de la documentation administrative contenue dans l'enveloppe A), soumise par trois sociétés participantes, afin de vérifier que les concurrents satisfont aux exigences subjectives et a constaté que certains documents requis par la lettre d'invitation étaient manquants et a entamé la procédure prévue pour demander des intégrations aux opérateurs économiques concernés (soit dit « *soccorso istruttorio* ») afin de régulariser les candidatures, conformément à l'art. 101 du décret législatif 36/2023 ;

que à ce fin par note prot. n° 2 du 28.01.2025, les concurrents admis avec réserve à l'appel d'offres ont été invités, via la plateforme TRANSPARE à présenter la documentation administrative supplémentaire manquante demandée ;

que, comme résumé dans le procès-verbal n .2 du 19.2.2025 la Commission de sélection de l'appel d'offre a vérifié la situation suivante des concurrents initialement admis avec réserves :

Participant	Date et heure d'arrivée	Protocole	Offre

ACTOR SECURITE	30/01/2025 10:44	n./ du 30/01/2025	ADMISE
DPSA ILE DE FRANCE	NON PARVENUE		NON ADMISE Motivation: La documentation complémentaire demandée n'a pas été reçue ou a été reçue après la date limite.
SECURITE PRESTIGE	07/02/2025 10:33	n./ du 07/02/2025	ADMISE

CONSIDÉRANT CE QUI PRECEDE

Le 5 mars 2025 à 9h30 la Commission de sélection de l'appel d'offre réunie dans les locaux de l'Ambassade d'Italie à Paris, après avoir envoyé aux opérateurs économiques admis le lien pour se connecter à la séance par le biais de la plateforme TRANSPARE, ouvre à 9h50 la session publique pour l'ouverture des enveloppes « B » des soumissionnaires.

La représentante de la société Actor Sécurité, M.me Charlène Cagné, est présente à la session en liaison télématique.

La Commission procède ensuite à l'ouverture des enveloppes contenant les offres « techniques avec le résultat suivant :

Participant	Information sur l'enveloppe technique
ACTOR SECURITE	Nom file: ENVELOPPE B_Actor Sécurité_Italie_OFFRE TECHNIQUE.rar Dimension file: 5.04 MB Empreinte MD5: 7bcd9a2ff6242daeec8524de4a4c9508
SECURITE PRESTIGE	Nom file: offre technique.zip Dimension file: 9.50 MB Empreinte MD5: 5fe9ddb149cd8b7949ddce60b6be9044

A' 10h15 la séance publique est clôturée et la Commission continue ses travaux en séance réservée pour procéder à l'examen et à l'évaluation de la documentation contenue dans les enveloppes techniques des soumissionnaires.

Après avoir examiné toute la documentation présentée dans l'offre technique, la Commission procède à calculer les moyennes des notations des membres de la Commission pour attribuer à chaque offre la note correspondante, selon la méthode indiquée à l'art.4.2 de la lettre d'invitation à l'appel d'offre.

A partir des fiches de notation des commissaires, la note globale de chaque candidat individuel est attribuée comme le résume le tableau ci-dessous :

3)

Concurrent	Note offre technique
ACTOR SECURITE	57.67
SECURITE PRESTIGE	30.00

Une fois ces opérations terminées, la Commission de sélection des offres fixe la date de la prochaine session publique pour l'évaluation de l'offre économique au 17.3.2025 à 14h30, établissant qu'un avis d'information sera envoyé aux opérateurs économiques participants via la plateforme TRASPARE.

La session réservée est clôturée à 11h30.

Paris, le 5.3.2025.

Lu, confirmé et signé

La Commission :

Président : Conseiller d'Ambassade Francesco Musi.....

Membre : Conseiller de légation Raffaella Campanati

Membre : Directrice Roberta Massari